# L'ÉGYPTE

SOUS

## LES PHARAONS,

OU

#### RECHERCHES

Sur la Géographie, la Religion, la Langue, les Écritures et l'Histoire de l'Égypte avant l'invasion de Cambyse;

#### PAR M. CHAMPOLLION LE JEUNE,

DOCTEUR ès-Lettres, Professeur d'Histoire, Bibliothécaire-Adjoint de la ville de Grenoble, membre de la Société des Sciences et des Arts, etc.

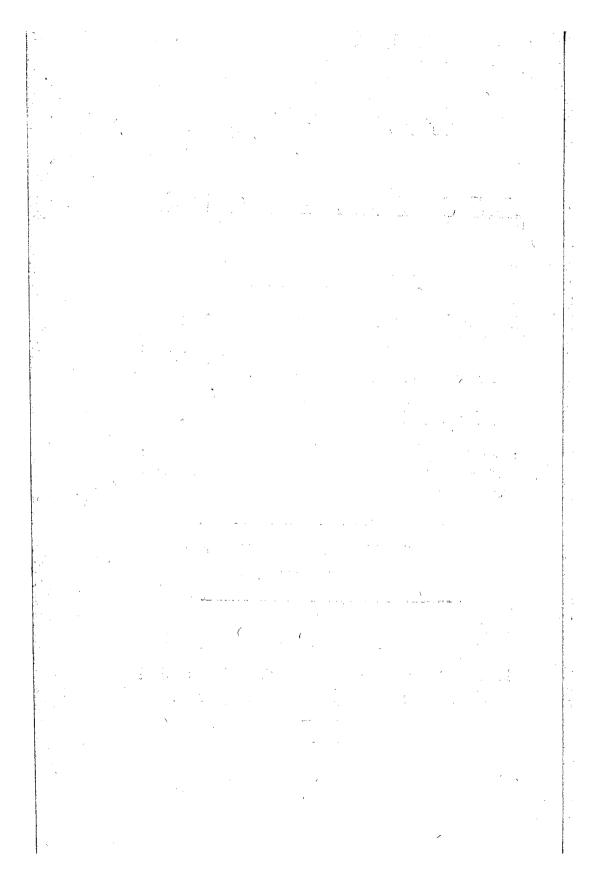
DESCRIPTION GEOGRAPHICUE,

### A PARIS,

Chez DE BURE frères, Libraires du Roi, et de la Bibliothèque du Roi, rue Serpente, n.º 7.

1814.

8.4.1444



# AU ROI.

SIRE,

Un de vos augustes Ayeux, LOUIS-LE-GRAND, assura pour jamais, en fondant l'Académie Royale des Belles-Lettres, les progrès des Etudes qui ont pour objet l'Histoire, la Littérature ancienne, et les Documens qui leur sont propres. C'est par elles, que le présent s'instruit aux dépens du passé, et que notre esprit se reporte jusques aux temps de l'existence d'un peuple qui a laissé pour souvenir de son passage sur la terre, une réputation de sagesse et de science, que les observations modernes ne permettront plus de lui contester.

C'est l'Histoire de ce Peuple que j'ai entrepris d'écrire d'après les Monumens de sa Langue, de sa Littérature et des Arts qu'il cultiva.

En daignant agréer l'hommage de mon travail, VOTRE MAJESTÉ prévient en quelque sorte mes services par un bienfait; jeune encore, je reçois le plus flatteur de tous les encouragemens. Il m'impose l'obligation de me rendre digne d'une aussi illustre protection: je ne puis répondre que de mon zèle, de ma

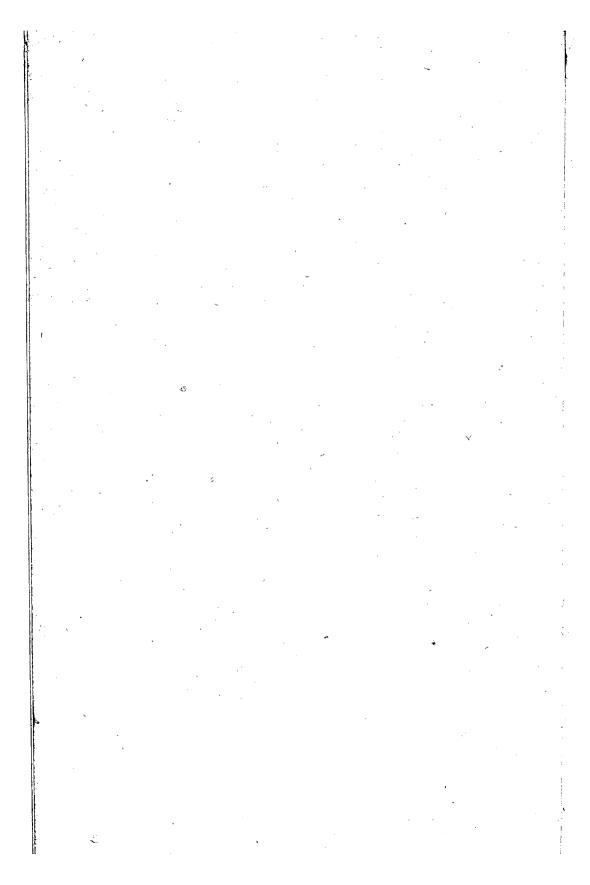
reconnaissance, et du très-profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéissant serviteur et fidèle sujet,

J. F. CHAMPOLLION LE JEUNE.



## TABLE ANALYTIQUE.

### TOME PREMIER.

$oldsymbol{P}_{ extit{ iny REFACE.}}$ .	Pages ix à xxvj
INTRODUCTION. I	ues générales sur le plan et le
	but de l'Ouvrage
CHAP. I. DE L'ÉGYPTE. S	es Divisions politiques e <b>t natu-</b>
	relles 51
CHAP. II. Noms de l'Égypt	e
CHAP. III. Do NIL	
CHAP. IV. HAUTE ÉGYPTE.	(Ses noms, ses divisions et leur nom egyptien

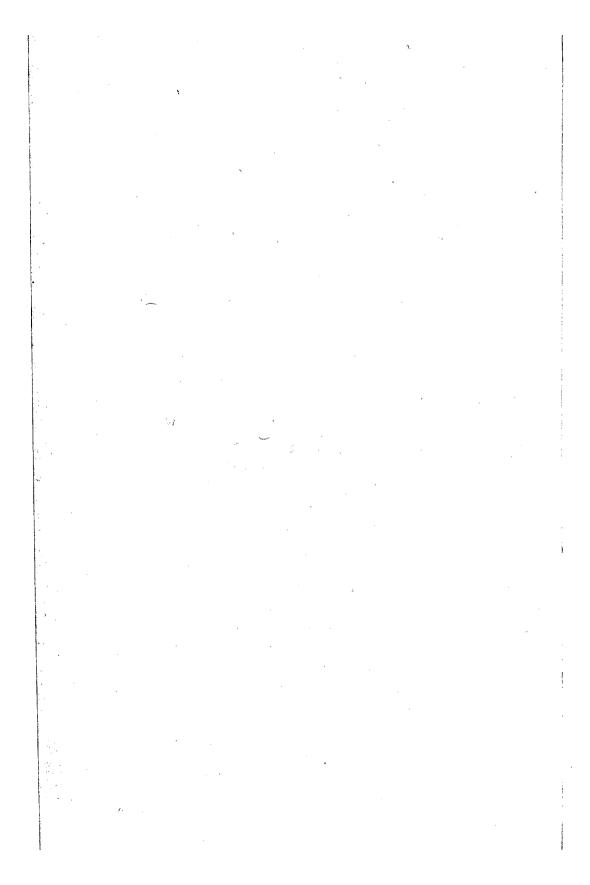
### TOME DEUXIÈME.

	EZUMIEM.	
		Pages
•	(État physique	
CHAP. V. BASSE ÉGYPTE.	Ses noms égyptie	ens 5
		Pélusiaque 9.
	Du Nil, de ses branches et de leur nom égyp- tienpag.7.	Tanitique 14
		Mendésiene 15
		Phathmétique 1 <b>6</b>
		Sébennitique 17
		Bolbitique19
		Canopique 22
	Du grand et des	• •
	petits Delta	,
	Territoire de la	
	basse Égypte	4
		tale 28
	ses divisions et	<b>\</b>
	leur nom égyp-	
	tien27	1
	1	l Villes situées
		entre l'Ara-
	Divisions politi- ques 52	bie et la bran-
		che Pélusia-
		que35
		— La Pélu-
		siaque et la
		Phathméti
		que 92
		- La Photh-
		métique et la
		Canopique 143

– La Canopique et la

Libye .... 245.

Pages
CHAP. VI. Nomes de la basse (Nomes du Delta
CHAP. VII. Dépendances de Dépendances occidentales 282 l'Égypte . 281 Dépendances orientales 302
CHAP. VIII. Noms égyptiens de lieux dont la situation est incertaine
TABLEAU synonymique des noms égyptiens, grecs, arabes et vulgaires
1. Nomenclature extraite du Mss. copte, n.º XVII de la Bibliothèque impériale de Paris
TABLE alphabétique des matières contenues dans les deux volumes de la Description géogra-
nhique



## PRÉFACE.

Je puis ensin soumettre au jugement du public la première partie d'un ouvrage que j'ai entrepris avant d'avoir terminé mes études classiques, et qui, par sa nature, peut occuper
encore cinquante années de ma vie (1). J'ose
espèrer qu'on ne lui contestera pas du moins
l'intérêt du sujet. Le titre en fait connaître
les diverses parties; il indique encore exactement les limites dans lesquelles j'ai voulu
me renfermer, et dont les points extrêmes
sont, d'une part, les tems primitifs de l'Égypte;

<sup>(1)</sup> Le 1.er septembre 1807, le plan général de l'ouvrage, l'Introduction à la partie géographique et la carte générale de l'Égypte, des Pharaons, furent présentés à la Société des sciences et des arts de Grenoble, qui voulut bien en faire mention sur ses registres. Peu de jours après, je quittai le Lycée de la même ville, où j'étais élève impérial; et le 15 du même mois, j'eus l'honneur de communiquer ces mèmes documens à M. Langlès, à Paris, et presque en même tems à M. Silvestre de Sacy que j'eus dès - lors l'avantage d'entendre à l'école spéciale des langues orientales pour le cours d'arabe, comme M. Langlès pour le cours de persan. L'impression de 'ouvrage a été commencée le 1.er septembre 1810.

plus près de nous, l'invasion de Cambyse. Ce période historique est sans contredit l'un des plus mémorables dont les annales des tems aient conservé le souvenir. L'ensemble des faits qui le caractérisent, l'ensemble des monumens qui leur servent de preuves, sont également dignes des méditations du sage; il trouvera long-tems encore une source féconde en résultats du plus haut intérêt, dans cette Égypte des Pharaons, si différente de l'Égypte des Perses, de l'Égypte des Grecs, surtout de l'Égypte moderne bien digne d'un meilleur sort.

Entraîné par l'importance de ce sujet, et consultant moins mes forces que mon zèle, je me suis livré sans réserve aux travaux assidus qu'il exigeait. J'ai eu pour but, dans la première partie, de faire connaître les noms égyptiens, grecs, arabes et vulgaires ainsi que la véritable position des lieux principaux de l'Égypte, et les monumens remarquables qui y existaient. La partie relative à la religion servira peut-être à fixer l'opinion générale sur

ce point important des institutions sociales d'un peuple célèbre. Les recherches relatives à la langue et aux écritures diverses de l'ancienne Égypte, présenteront, sur les Manuscrits égyptiens en lettres alphabétiques, des notions exactes qui, si je ne m'abuse point, permettront de tirer quelque parti de ces précieux monumens; et sur les Manuscrits qu'on appelle hiéroglyphiques, quelques données relatives à ce grand sujet; et par là, il est facilé de concevoir que l'histoire de l'Égypte pendant l'espace de tems déjà indiqué, puisse trouver, dans la suite de ces recherches, des faits nouveaux propres à accroître encore l'intérêt qu'elle ne cessera d'exciter.

Tels sont l'ensemble et le plan de mon travail. Si je n'ai pum'en déguiser ni l'étendue, ni les difficultés, je puis encore ajouter que personne ne sent mieux que moi combien je dois peu me flatter de les avoir toutes surmontées; et à cet égard, je n'ai d'autre certitude que celle de m'être entouré de tous les conseils, de tous les moyens qui pouvaient

du moins m'en faire concevoir l'espérance. Le public jugera si je ne me suis point trompé.

Bien persuadé d'abord, et depuis, convaincu chaque jour dayantage à mesure que mon plan se développait, que le guide le plus sûr, le seul peut - être auquel on puisse se livrer avec confiance dans les études égyptiennes, était la connaissance approfondie de la langue primitive de l'Égypte, j'ai fait de cette langue l'objet spécial de mes premiers travaux. Plusieurs années passées à Paris, entièrement consacrées aux langues orientales en général et à la langue copte en particulier (1), des leçons de maîtres non moins habiles que célèbres, les ont singulièrement favorisés. J'ai successivement parcouru la riche collection de Manuscrits coptes de la Bibliothèque impériale; j'ai fait des extraits de presque tous

<sup>(1)</sup> On sait généralement que la langue copte n'est autre chose que la langue égyptienne mêlée de quelques locutions grecques, et écrite avec les caractères de l'alphabet grec augmenté de sept signes de l'ancien alphabet égyptien. Voyez, tome 1.er, pages 48 et 49.

et des copies de quelques-uns. A ces précieux matériaux, j'ai réuni, à Grenoble, un bon nombre de livres orientaux et la collection presque complète des livres coptes ou relatifs à la langue copte, qui ont été imprimés dans les diverses parties de l'Europe.

Leur étude m'a bientot convaincu de l'insuffisance des Grammaires et des Lexiques de cette langue publiés jusqu'à ce jour. Les premières, en effet, s'éloignent entièrement de l'ordre que prescrit à cet égard la nature même de la langue, laquelle exige impérieusement une méthode pour ainsi dire toute opposée à celle qui est particulière aux langues de l'Europe; aussi, n'ai-je pas tardé à m'appercevoir que les grammaires coptes rédigées par des Arabes, et dont quelques - unes existent parmi les Manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris (1), étaient, mieux que les grammaires européennes, appropriées à la nature de cette même langue.

<sup>(1)</sup> Mss. coptes, Bibl. impér., n.º 44, ancien fonds, fol. 23 et fol. 130.

Elle est toute monosyllabique; ses règles de combinaison sont fixes, constantes, immuables: résultat de longues meditations, elle a ce caractère d'inaltérabilité (1) qui est propre à toutes les institutions de la primitive Égypte (2); elle se prête avec une admirable facilité à la formation des mots composés, et la disposition de ses élémens est telle, sous ce rapport, qu'on doit regarder comme composés tous les mots qui n'ont même que deux syllabes. Cette remarque, si essentielle dans l'objet présent, n'avait pas échappé au respectable M. Valperga de Caluso, et il s'en est servi le premier dans son utile et savante grammaire (3). Nous devons ajouter, comme une singularité bien

<sup>(1)</sup> Je prie que l'on veuille bien me pardonner ce mot; je n'en abuserai point.

<sup>(2)</sup> Cette langue est une de celles qui, par leur contexture, ne peuvent point se corrompre. On peut donc avancer que le long espace de tems pendant lequel elle a été parlée, n'a pu aucunement l'altérer, et qu'elle nous est parvenue, pour ainsi dire, dans toute sa pureté; c'est ce que je me propose de développer dans ma Grammaire égyptienne.

<sup>(3)</sup> Didymi Taurinensis Litteraturæ Copticæ Rudimentum; Parmæ, ex regio typographo, M. DCC. LXXXIII, in-8.º et in-4°.

digne de remarque et sur laquelle nous reviendrons ailleurs, que la langue égyptienne, dans la combinaison de ses élémens grammaticaux, a des analogies matérielles avec les principes de l'écriture chinoise, sans toutefois que l'on puisse tirer de cette analogie fortuite aucune induction en faveur de la commune origine des Égyptiens et des Chinois systématiquement énoncée par quelques écrivains.

Ce qu'on vient de lire suffira peut-être pour faire voir que, de toutes les manières de classer dans une seule et même série les mots simples et composés de la langue égyptienne, l'ordre alphabétique est le moins convenable, et que leur classification par rapport au mot radical et primitif de chacun d'eux, selon un certain ordre réglé lui-même par leur composition, est la seule qui soit appropriée au génie de la langue.

Ces considérations ont dû me servir de règle, et telle a été celle que j'ai suivie, dans la rédaction d'une Grammaire de la langue

égyptienne, et du Dictionnaire de cette même langue, que je publierai incessamment. Celuici, divisé en trois parties selon les trois dialectes de l'Égypte, le thébain, le baschmourique et le memphitique (1), forme trois volumes in-4.º, où tous les mots renfermés dans le Lexique de Lacroze et le bien plus grand nombre de ceux que j'ai extraits des vocabulaires copto - arabes ou des manuscrits de la Bibliothèque impériale, sont rangés à la suite du mot radical avec leur signification latine et française; quelquefois aussi, et lorsque je l'ai cru nécessaire, la signification que je donne à un mot est justifiée par la citation des textes qui me l'ont fournie. Ce long travail est terminé.

<sup>(1)</sup> Dans mes Observations sur le Catalogue des manuscrits coptes du musée Borgia à Velletri, publié par Zoega (Magasin Encyclopédique, octobre 1811, et Paris, Sajou, 1811, in-8.°), j'ai cherché à démontrer que le dialecte baschmourique était celui de la province du Fayyoum. La suite de mes recherches m'a fourni de nouvelles preuves de cette opinion que je développérai dans la partie de cet ouvrage relative à la langue égyptienne et à ses dialectes.

Soutenu par ces premiers résultats de mes études, fort de ces ressources qu'il a fallu me créer, j'ai osé espérer d'être heureusement conduit au seul but éminemment utile qu'on doive se proposer dans l'étude de la langue égyptienne, je veux dire la lecture des Manuscrits égyptiens alphabétiques, puisqu'il est vrai que, si l'on en excepte les mots grecs qu'on rencontre dans les manuscrits coptes, il n'y a, relativement à la langue, entre ceux-ci et les Manuscrits égyptiens d'autre différence, que celle des signes alphabétiques qui y sont employés. Le premier pas à faire, et sans doute le plus facile, dans cette étude si importante. par son objet, était la lecture du texte égyptien de l'inscription de Rosette : j'ai eu le bonheur de voir mes efforts couronnés d'un succès presque complet; plusieurs passages du texte égyptien sont cités dans les deux volumes que je publie, en attendant que l'ordre que j'ai adopté appelle l'ensemble de mon travail sur ce précieux monument. Les résultats que j'ai obtenus doivent également

s'appliquer à la lecture des Manuscrits alphabétiques; mes premiers apperçus ne me permettent point d'en douter, et j'en dois la certitude à l'avantage d'avoir réuni des copies fidèles, gravées ou dessinées, de tous les Manuscrits égyptiens qui existent en Europe, collection précieuse, dont l'étude suivie fortifie chaque jour davantage l'espérance flatteuse, illusoire peut-être, qu'on retrouvera enfin sur ces tableaux où l'Égypte n'a peint que des objets matériels, les sons de la langue et les expressions de la pensée.

Le plan que j'avais formé me rendant également nécessaire la connaissance des monumens figurés de l'ancienne Égypte, j'ai consulté à cet effet tous les recueils archæographiques. Je dois placer au premier rang l'ouvrage vraiment impérial que publie la Commission d'Égypte, et dont j'ai eu l'avantage de connaître d'avance la plus grande partie des matériaux qui doivent le composer, graces aux bontés de M. Jomard, l'un des plus savans et des plus utiles colla-

borateurs de cette inimitable collection (1). Je dois encore beaucoup, sous ce rapport, à M. le baron Fourier qui a bien voulu me communiquer plusieurs mémoires imprimés pendant la célèbre expédition dont il a si dignement tracé le précis historique (2), contenant des détails mémoires phiques, des noms de lieux anciens ou modernes, de courtes descriptions de monumens, dont la connaissance m'a été également utile. Quelquefois j'ai pu comparer les monumens qui ont été le sujet de mes études. avec les figures trop souvent infidèles que renferment la plupart de nos livres; je n'ai jamais négligé cet avantage, et à ce sujet je dois rappeler ici avec reconnaissance la faculté qu'a bien voulu m'accorder M. Millin, de consulter librement la riche collection qui

<sup>(1)</sup> On ne saurait trop louer le zèle infatigable de M. Jomard pour l'exécution de l'ouvrage; ses travaux en qualité de commissaire du gouvernement près la commission chargée de la diriger, et les mémoires importans qu'il a fournis, lui donnent des droits multipliés à la reconnaissance publique.

<sup>(2)</sup> Voyez la Préface historique de la Description de l'Égypte, rédigée par M. le baron Fourier.

fait partie du cabinet impérial de Paris. J'ai aussi trouvé d'utiles documens dans quelques cabinets particuliers, et par un bonheur inespére, celui des Antiques dépendant de la riche et nombreuse Bibliothèque publique de Grenoble dont la conservation m'est confiée sous le titre de Bibliothécaire-adjoint, m'a offert encore plusieurs objets du plus grand intérêt.

On s'appercevra facilement que je n'ai point négligé leur étude; heureux si j'ai pu le faire avec quelque fruit. Je l'ai toujours associée à celle des Classiques anciens et modernes, et le devoir que je me suis imposé, d'indiquer par des citations exactes le texte de ceux que j'ai consultés, fera voir que leur nombre est trèsconsidérable, en même tems, que j'ai toujours recouru aux ouvrages originaux. Pour que celui que j'ai entrepris ne manquât point de la physionomie qui doit lui être propre, j'ai eu la satisfaction de pouvoir offrir aux lecteurs les textes coptes et grecs imprimés avec leurs caractères particuliers, en ayant le soin d'ajouter aux premiers, peu connus encore en Europe,

la transcription de ces textes en lettres latines; et comme je ne désespère pas de présenter, dans la suite de cet ouvrage, les textes égyptiens que j'y cite, avec les signes mêmes de l'alphabet égyptien, on me permettra peut-être de répéter que je n'ai négligé aucun des moyens qui pouvaient me flatter de l'espoir que mon travail ne serait pas tout-à-fait inutile aux lettres.

Les savans et le public peuvent en juger par les deux volumes que je leur soumets aujourd'hui (1). Ils contiennent la description géographique de l'Égypte des Pharaons; des discussions exigées par le sujet lui-même précèdent, amènent et justifient pleinement les résultats que je présente sur l'Égypte ellemême, ses limites, ses divisions naturelles qui étaient invariables, ses divisions politiques connues sous la dénomination grecque de

<sup>(1)</sup> Les parties subséquentes, et qui sont presque toutes terminées, seront publiées sans interruption et avec toute la promptitude que permettra d'y apporter la lenteur inévitable de l'exécution typographique.

Nomes, leur nombre, leurs limites respectives, enfin l'état ancien et moderne et le nom égyptien de chaque lieu principal. La description des monumens égyptiens qu'on y voit encore devait faire partie des recherches relatives à chaque article, et en effet, elle leur sert très-souvent d'éclaircissemens et de preuves. J'ai pris pour guide, dans cette partie de mon travail, les observations les plus authentiques et les plus récentes : celles des collaborateurs de la Description de l'Égypte réunissant au plus haut degré ces deux conditions essentielles, et présentant une mine inépuisable de faits bien constatés, de matériaux encore vierges, je n'ai pas dû négliger l'avantage de pouvoir, le premier, consulter les uns, employer les autres, et tirer de leur ensemble de précieux résultats. Je m'en suis servi très-utilement dans cet ouvrage.

Le premier volume contient la haute Égypte renfermée entre l'île de Philæ au sud, et le village de Busiris un peu plus au nord que Memphis. La basse Égypte occupe le second

volume. Les recherches relatives aux anciennes branches du Nil et à leur nom égyptien, tendent à concilier les divers auteurs grecs et latins qui en ont parlé, et les résultats que je présente à ce sujet sont fondés sur la connaissance exacte de l'état actuel des lieux, d'où l'on a pu déduire facilement leur état ancien. La carte que j'en ai dressée en présente la disposition; elle ne contient pas les dépendances de l'Égypte, parce qu'elles n'appartenaient pas exclusivement à l'Égypte inférieure. Ces dépendances sont indiquées dans le tableau des noms égyptiens, grecs, arabes et vulgaires des lieux de l'Égypte, qui est placé à la suite de leur description; cette synonymie, entièrement neuve, m'a paru un complément nécessaire de mon travail. L'appendix qui le termine en renferme des preuves, et parmi elles, on peut remarquer une hymne en vers coptes, que j'ai rapportée toute entière, voulant en cela faire une chose agréable aux personnes que ce genre de composition peut intéresser. On en trouvera plusieurs autres fragmens dans